

Article Nr : **26851001**

Libellé :

CORMAN CAR BEURRE EXTRA PL 2 K G X5

Beurre 82% - EXTRA - Carotène - plaque 2 Kg

16/03/2021

Informations générales

Dénomination légale	Beurre
Code fabricant	BE - FB 001 - CE
Code douanier	04051030
Réglementation	Conforme au règlement UE 1308/2013 et à la norme CXS 279-1971.
Description	Ce beurre lactique est produit au départ d'ingrédients laitiers et au moyen de procédés physiques. Les propriétés chimiques, physiques et bactériologiques sont scrupuleusement contrôlées et restent constantes toute l'année. Il contient de la matière grasse butyrique fractionnée (matière grasse butyrique obtenue par cristallisation fractionnée).
Propriétés	Ce Beurre cumule des qualités exceptionnelles de consistance, d'extensibilité et de reprise. Ces qualités lui permettent de supporter parfaitement toutes les contraintes de travail au laminage dans les préparations de croissants et feuilletages : diminution importante des temps de repos entre les tours et excellente tenue à la rétraction des pâtes. La finesse de son émulsion lui confère une qualité bactériologique exceptionnelle.

Liste des ingrédients - allergènes

Liste des ingrédients	Beurre (LAIT de vache), colorant : bêta-carotène (E160a(ii))
Allergènes	lait (protéines de lait et lactose)

Critères physico-chimiques au moment de la production - valeur type (min - max)

Matière grasse totale	g/100g	(	82,0	-	)
Humidité	g/100g	(		-	16,0)
Mat. sèches non grasses	g/100g	(		-	2,0)
Sel ajouté	g/100g	0,0 (		-	)
Acides gras libres (FFA)	% en acide oléique	(		-	0,3)
Indice de peroxyde (IP)	meq O2/kg	(		-	0,2)
pH		(	4,7	-	5,3)
Point fusion (pt. goutte)	°C	34,0 (		-	)
Couleur	orange (12 à 13)				
Goût et odeur	de beurre				

Critères microbiologiques - valeur type (min - max)

Germes contaminants	UFC/g	(		-	1 000)
Levures et moisissures	UFC/g	(		-	50)
Coliformes	UFC/g	(		-	10)
E. coli	UFC/g	(		-	0)
Enterobactéries	UFC/g	(		-	10)
Staphylococcus aureus	UFC/g	(		-	0)
Salmonelles	UFC/25g	(		-	0)
Listeria monocytogenes	UFC/25g	(		-	0)

Composition en acides gras - valeur type (min - max) en % poids des AG totaux

C4:0	%	3,4 (	3,1	-	3,7)
C6:0	%	2,3 (	2,0	-	2,5)
C8:0	%	1,3 (	1,1	-	1,5)
C10:0	%	2,7 (	2,3	-	3,1)
C10:1	%	0,3 (	0,2	-	0,3)
C12:0	%	3,3 (	2,7	-	3,8)
C14:0	%	10,6 (	9,8	-	11,5)
C14:1	%	1,7 (	1,3	-	2,1)
C16:0	%	31,0 (	28,5	-	33,5)
C16:1	%	2,3 (	1,9	-	2,6)
C18:0	%	11,5 (	9,8	-	13,2)

Article Nr : **26851001**

Libellé :

CORMAN CAR BEURRE EXTRA PL 2 K G X5

Beurre 82% - EXTRA - Carotène - plaque 2 Kg

16/03/2021

C18:1	%	21,5 (	19,0 -	24,0)
C18:2	%	2,0 (	1,3 -	2,5)
C18:2 conj.	%	0,6 (	0,3 -	0,9)
C18:3	%	0,4 (	0,2 -	0,7)

Teneur en matière grasse solide - valeur type (min - max) en % de la MG - méthode RMN Corman

5 °C	%	55,5 (	52,5 -	58,5)
10 °C	%	46,0 (	43,0 -	49,0)
15 °C	%	32,5 (	30,0 -	35,0)
18 °C	%	25,0 (	22,0 -	28,0)
20 °C	%	20,0 (	17,5 -	22,5)
25 °C	%	14,0 (	12,0 -	16,0)
30 °C	%	6,5 (	4,5 -	8,5)
35 °C	%	1,0 (	0,5 -	1,5)
40 °C	%	0,0 (	0,0 -	0,0)

Données nutritionnelles - valeur type (min - max)

Energie kcal	Kcal/100g	743 (	-	)
Energie kJ	kJ/100g	3 054 (	-	)
Matières grasses	g/100g	82,00 (	-	)
Ac. gras saturés	g/100g	57,20 (	-	)
Ac. gras monoinsaturés	g/100g	22,20 (	-	)
dont trans	g/100g	3,10 (	-	)
Ac. gras polyinsaturés	g/100g	2,60 (	-	)
Glucides	g/100g	0,60 (	-	)
Sucres	g/100g	0,60 (	-	)
Protéines	g/100g	0,60 (	-	)
Fibres alimentaires	g/100g	0,00 (	-	)
Vitamine A (ER)	µg/100g	800 (	400,0 -	1 200,0)
Vitamine D	µg/100g	1,45 (	0,4 -	2,5)
Vitamine E	mg/100g	2,00 (	1,5 -	2,5)
Sodium	g/100g	0,01 (	-	)
Equivalent sel	g/100g	0,03 (	-	)

Conditionnement et durée de vie

Conditionnement	Carton contenant 5 plaques de 2 kg net emballées sous film en polyéthylène.
Conservation (DDM)	4 mois à une température de max. 6 deg. C.

Informations diverses

Contaminants FR	- Métaux lourds : conforme au règlement CE 1881/2006 - Dioxines : conforme au règlement UE 1259/2011 - Pesticides : conforme au règlement CE 396/2005 - Radioactivité : conforme au règlement UE (Euratom) 2016/52 - Mycotoxines : conforme au règlement UE 165/2010 - Antibiotiques : conforme au règlement UE 37/2010
Traitement ionisant FR	absence
OGM FR	Absence d'OGM à déclarer en conformité avec les règlements 1829/2003 et 1830/2003.